



REUNION DE CA Elargi des 7 et 8 novembre 2023
A la Direction Régionale AFPA – Région Bourgogne Franche Comté
Au centre de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

COMPTE RENDU

PRESENTS EN SALLE CONDORCET

Bureau : Régine Jacquemin (présidente), Thérèse Noel (trésorière), Bernadette Barbier (trésorière adjointe), Denis le Capitaine (secrétaire général), Corinne Decuigniere (secrétaire adjointe).

Délégués régionaux : Alain Rolles (délégué régional Aquitaine), Fathi BARNAT (délégué régional Ile-de-France et Centre Val-de-Loire), Daniel de Souza (délégué régional Bourgogne), Monique Gauffre (déléguée régionale Midi-Pyrénées), Jean-Michel Martin (délégué régional Auvergne), Daniel Thomas (délégué régional Nord/Pas-de-Calais et Picardie), Régine Jacquemin (déléguée régionale Grand-Est).

Chargés de mission : Monique Gauffre (suivi partenariat AGIR), Yves Munsch (animateur, capitalisation et suivi des sessions de prépa-retraites), Daniel Thomas (chargé des relations UFR et CFR).

Président honoraire : Daniel Thomas

Adhérente Bourgogne : Jacqueline Tellez (nouvelle adhérente).

EN VISIO le 7.11.23

Bureau : Bruno le Bihan (vice-président et délégué régional Rhone-Alpes).

Déléguée régionale : Isabelle Letourneau (Pays de la Loire).

Chargé de Mission : Patrick Pena (suivi des mutuelles).

Président honoraire : Yves Briex (chargé de mission auprès de la Présidente et relation avec l'Afpa).

ABSENTS EXCUSES

Président honoraire : Gabriel Danino

Bureau : Jocelyne Laplace (vice-présidente, chargée de mission « coordination éditoriale de la revue Contacts » et « voyages à l'étranger » ; Mohamed Hamrouni (délégué régional Normandie et chargé de mission « fonction digitale »).

Administrateurs : Patrick Mathon (Rhone-Alpes), Jean-Pierre Goudot (Lorraine), Martine Gaillard (déléguée régionale PACA et chargée de mission « suivi des relations partenaires »), Alain Geoffray (délégué régional Languedoc/Roussillon).

Chargés de mission : Bernard FIAT (gestion des adhérents), Marie-Christine Garandet (appui à Jocelyne Laplace pour les voyages à l'étranger).

AUTRES ABSENTS : André Gersperrin (délégué régional Franche Comté),

Début de séance 10h 30

ACCUEIL PAR L'AFPA

. **Pierre CAMBON** : directeur régional

. **Fabienne PETOT-JANNIER** : directrice du Centre de CHEVIGNY St SAUVEUR

La région Bourgogne Franche Comté comme toutes les régions Afpa est préoccupée par la conjoncture financière. Le poste ENERGIE est en augmentation.

Le bâtiment occupé par la direction régionale (un château avec un parc) va dans les deux ans, être cédé ; cela permettra de rénover les bâtiments accueillant les formations ainsi que le transfert des activités du centre de Quetigny.

Les financements régionaux pour la formation des demandeurs d'emploi, à l'instar de ce qui s'est passé en AURA, s'arrêtent. Toutes les équipes sont mobilisées pour gagner des parts de marché privé. Pour autant, un nouveau PSE n'est pas d'actualité.

Régine Jacquemin ouvre la séance.

POINTS DES ADHERENTS PAR REGION (cf. le tableau de Thérèse en pièce jointe)

- 309 adhérents inscrits pour 2023
- 288 cotisations payées (93,2 %) soit 21 cotisations dues
- 320 adhérents inscrits au 2.11.23, dont 11 inscrits pour 2024

Le rappel des cotisations fait en septembre par Bernadette par mël, a permis de rentrer 6 cotisations. Les adhérents très âgés, en maison de retraite, sont radiés des effectifs, mais nous continuons à leur envoyer la revue «Contacts ».

Malgré les 21 cotisations restant à recouvrer pour l'année 2023, nous notons une très grande amélioration par rapport aux années précédentes.

Au 31.12.2022 : 304 adhérents, dont 258 cotisations reçues et 46 cotisations dues, soit 15,1 %.

En 2021 et 2020, l'écart était encore plus important.

Les paiements sont à suivre par les délégués régionaux pour leur région. Les tableaux par région ont été envoyés à chaque délégué par Thérèse.

Sur les 32 € de cotisation, 16 € vont aux régions, pour animer la région et pour participation financière aux sorties : cela s'appelle la PAR.

Sur les 16 € restant : 8 € sont versés à l'UFR-CFR pour la défense de nos retraites, 8 € restent au niveau national pour les frais administratifs, les frais de vote, les frais d'AG, etc.

Thérèse tient rigoureusement tous ces comptes. L'attribution des 16 € aux régions est bien entendu sur les cotisations encaissées, de même que les versements à l'UFR. Les adhérents, non à jour de leurs cotisations au 31.12 de l'année n-1 ne peuvent pas VOTER.

Régine tient à remercier nos trésoriers, et plus particulièrement Thérèse pour tout ce travail de suivi ; elle remercie aussi les délégués régionaux qui ont fait le nécessaire dans leurs régions, et elle invite les autres délégués régionaux à relancer, ou radier si besoin avant le 30.12.23.

CONTRAT GROUPE ANR/MUTUALE

L'ANR compare depuis plusieurs années plusieurs complémentaires santé : Apgis, ProBTP, France Mutuelle, AMAE, Mutualia.

Depuis 2012, l'ANR a souscrit un contrat « GROUPE ANRAfpa » auprès de MUTUALE, tous les adhérents ANR à jour de sa cotisation peuvent y adhérer.

Point sur notre contrat groupe

80 adhérents + 40 conjoints et 4 enfants, soit 124 bénéficiaires.

Ce contrat groupe est déficitaire. Régine, Yves Briex et Patrick PENA ont fait le point par Visio le 23.10.23 avec Mutuale. Après plusieurs heures de négociation, l'augmentation prévue pour 2024 initialement de 15 %, a pu être ramenée à 12 %, augmentation qui sera effective au 1.1.2024.

Pour arriver à l'équilibre de ce contrat, il faudrait plus d'adhérents.

A la suite de ces échanges, 2 pistes d'évolution possibles :

- Demander à Mutuale d'étudier les postes les plus budgétivores (dents, lunettes...) pour les diminuer, afin de réduire le coût de la cotisation. Cela demanderait une modification de contrat, à nous de faire alors une consultation de l'ensemble de nos adhérents à Mutuale. Mais cela semble difficilement réalisable pour le 31.12.23 (à voir sur 2024).
- Conduire une réflexion courant 2024 pour créer un nouveau contrat de « moyenne gamme » qui serait accessible aux nouveaux retraités, ainsi qu'aux retraités de notre contrat actuel.

Yves MUNSCH souligne, que lors des stages de prépa-retraite, les futurs retraités décident de rester à APGIS, pour bénéficier de la loi EVIN et envisage de venir à Mutuale avant leurs 80 ans (APGIS étant beaucoup plus cher pour cette tranche d'âge).

Plus l'on prend de l'âge, plus il est difficile de souscrire à une complémentaire santé ; les plus jeunes ont donc le choix, sachant que l'on peut résilier son contrat à tout moment, moyennant un préavis d'un mois.

Reprise à 14h

FLYER

10 000 exemplaires ont été tirés pour un montant de 190,80 € TTC, chez un imprimeur vosgien INTERTRACE, dont le prix est de 2/3 moins cher que celui contacté en Rhône Alpes.

Le QR code de ce flyer renvoie directement sur la page d'accueil du site de l'ANR.

Demain matin, Daniel Rognon a la mission, sous forme d'interviews, de créer une courte vidéo pour présenter l'ANR et donner envie d'y adhérer à des personnes (salariés Afpa proches de la retraite) qui ne la connaissent pas.

Cela diversifiera ainsi nos supports d'information essentiellement écrits.

Nous constatons que la lettre présentant notre Amicale, qui devrait être remise par l'Afpa aux salariés, n'est pas arrivée chez les DRH, malgré les engagements que nous avons pris avec Ugo Douart, en mai dernier.

Yves Briex précise que « les Contacts », ainsi que d'autres informations de l'ANR n'arrivent pas aux destinataires. Aujourd'hui, des salariés voulant partir en retraite, n'ont pas d'informations, ni d'interlocuteurs, il constate une rupture entre les ressources humaines et les salariés.

Daniel Thomas trouve ce flyer très bien, il a une grande satisfaction d'y voir le logo de l'ANR. Il pense que le verso pourrait ne pas être vierge (par exemple donner un modèle d'une de nos activités). D'autre part, il a été surpris de trouver sur notre site des documents datant de 2013 où on parle de division de ANR en pôles.

Régine précise que ce point est à l'ordre du jour de ce CA, et concerne aussi la mise à jour des documents et informations du site.

Le débat s'installe, après relecture des documents, il est décidé la mise à jour sur le site des documents suivants :

- statuts, règlement intérieur, comptes rendus CA, AG, et réunions de bureau par Visio, mise à jour des équipes (bureau, conseil d'administration, chargé de mission) est confiée au secrétaire général. Denis va mettre tous ces documents à jour.
- le document « Qui sommes-nous » va être revu et actualisé en ce qui concerne les images. Yves Briex a d'ailleurs un document qui est beaucoup plus actuel. Réécriture par Yves Briex et Monique Gauffre.

Ce débat nous amène aux fondamentaux des associations loi 1901, rappelés par Daniel Thomas.

Un erratum a été fait pour le compte-rendu du CA du 10.5.23, afin de réintégrer dans les fonctions de l'ANR, les trois présidents honoraires (Daniel Thomas, Yves Briex et Gabriel Danino), ainsi que les deux membres d'honneur (Claude Jeannerot et Pierre Minvielle) en conformité avec les statuts.

Explications concernant la distinction entre président honoraire et membre d'honneur :

- . Le président honoraire a assumé la fonction de président à l'ANR et est membre consultatif,
- . Le membre d'honneur est élu par son engagement au service de l'ANR. Il doit cotiser, est destinataire des documents statutaires mais n'est pas invité au CA. Ces dispositions ont été prises pour assurer à la fois la continuité et la notoriété de l'ANR.

Le compte-rendu rectifié du CA du 10.5.23 est soumis à l'approbation de ce CA. Il est approuvé.

La présidente s'engage à ce que tous les documents qui doivent être mis sur le site, soient travaillés par le groupe de travail dédié aux sujets ; ensuite, ils seront validés par la présidente, qui donnera l'instruction à Mohamed de les mettre sur le site.

NEWSLETTER

Prévoir la parution de la n°3 (la cadence prévue est de 1 par mois)

Que mettons nous sur celle-ci ? C'est de l'information pour nos adhérents, rappelle Daniel.

Régine demande si nous y rappelons les dates de l'AG 2024, cotisation 2024, etc. ? Elle peut aussi avoir un intérêt pour les délégués régionaux qui souhaitent informer les adhérents.

Sont-elles archivées sur notre site ANR ? demande Denis. Pour l'instant, elles n'y sont pas, mais Régine va demander au chargé de mission de le faire.

MISE AU POINT DES DATES DE SESSION DE PREPARATION A LA RETRAITE (précisions d'Yves Munsch).

Dans un premier temps, Elisabeth Ferrec propose aux régions AFPA des dates de sessions. Les régions valident ou non ses propositions ; ensuite, les animateurs informent les délégués régionaux ANR concernés par la programmation pour qu'ils participent à ces sessions.

TRIPTYQUE DANS LA RUBRIQUE « QUI SOMMES-NOUS » DU SITE ANR

Monique envoie le fichier « source » à Denis.

Régine demande à Corinne de se charger des mises à jour des photos de ce triptyque.

Mohamed sera chargé de le mettre, une fois validé par Régine, sur le site ANR.

LE PETIT FURET

Dans la rubrique « Loisirs Culture », le « Petit FURET », a réintégré par Mohamed en août 2023 ; il n'a pas été possible de reprendre l'historique. Il faut le « nourrir ». Consultez-le, il y a déjà des éléments très intéressants.

FACE BOOK

Depuis le décès d'un collègue, il n'est plus souvent alimenté. Seul Mohamed et Bernard y ont mis des informations ces dernières années.

Fathi Barnat est d'accord pour le prendre en charge. Il sera bon d'y mettre notre Flyer.

AG 2024 ET 40E ANNIVERSAIRE DE L'ANR

Notre assemblée générale se déroulera du mercredi 3 au vendredi 5 avril 2024 dans le village PROBTP de Hyères.

Martine Gaillard prévoit l'organisation suivante.

- La visite du centre AFPA de Marseille saint Jérôme le mercredi 3 avril à 10h30 (Les conjoints qui le souhaitent iront visiter la maison de Pagnol).
- Repas au centre Afpa.
- AG, jeudi 4 avril matin à 8h30 salle PROBTP dans le village PROBTP d'HYERES. ; Alain Mahé Directeur grande région SUD sera présent. Pendant l'AG les conjoints pourront visiter la Villa Noailles au-dessus de HYERES.
- Repas à PROBTP.
- Après-midi, visite de Port Grimaud et d'une fabrique de pipes à Cogolin pour l'ensemble du groupe.
- Soir repas de gala pour les 40 ans de l'ANR.
- La journée détente, vendredi 5 avril, visite des calanques, repas sur le port, transport en bus des adhérents.
- Pour célébrer en cette année 2024 le 40^{ème} anniversaire de l'ANR, sur demande de Régine, il est décidé :
 - o Que le repas de gala du soir du 4 avril (58 €) soit pris en charge par l'ANR
 - o Que la journée détente, le vendredi 5 avril, avec au programme visite des calanques, repas sur le port, transport en bus des adhérents soit elle aussi prise en charge par l'ANR.
 - o On offrirait aux adhérents présents (environ 60 à 70 personnes) le coût de cette journée soit 128 €.

De ce fait, le cout moyen pour ces trois jours par personne passerait de 567 € à 430€ et pour un couple à 630€ environ.

- L'AG se terminera le vendredi soir, départ samedi matin.
- Les propositions de gratuité du repas du 4, au soir et des coûts de la journée de détente sont validés par le CA. La fiche d'inscription sera donc élaborée en tenant compte de cette décision.
- Cette année, nous avons un groupe d'adhérents (principalement du Grand Est) qui a souhaité une prolongation de séjour, après l'AG, ce séjour s'est fait chez PRO BTP à ASCAIN. Ils renouvellent cette demande pour l'AG 2024. Nous allons négocier une prolongation à PROBTP avec tarifs à l'identique, pour 4 jours supplémentaires de vacances, jusqu'au mercredi matin 10 avril 24. Ces 4 jours feront

partir de l'activité « courts séjours en France », bien entendu ouverte à tous les adhérents ANR des autres régions. Cette activité est pilotée par Jean-Michel Martin.

FAIRE UN « CONTACTS 40 ANS DE L'ANR » ?

Faut-il faire un « Contacts » pour fêter les 40 ans de l'ANR. Régine ainsi que les membres présents s'interrogent :

- Du fait du changement d'orientation de AFPA, vers le « 0 papier », notre « contacts » aura-t-il encore des chances de perdurer !
- Le responsable d'Offset a dernièrement été recruté ; les « contacts » 112 et spécial retraite sont toujours en reprographie ; la conception du « contacts » 113 est presque terminée.
- Les « contacts » 112, et le spécial retraite, sont sur la page d'accueil du site, et aussi dans la rubrique « Qui sommes-nous ? ». Peut-on avoir le nombre de lecteur ? La question sera posée à Mohamed.

Actuellement l'AFPA nous reprographie les Contacts et les envoie, rappelle Régine, mais ce qui se dessine c'est le numérique ! Avec déjà 2 revues en instance et le 113 qui va arriver, cela semble difficile de demander un spécial 40 ans à l'AFPA.

Peux ton retracer l'histoire de L'ANR (1984/2024) sur une 4 pages, pour ne pas perdre nos repères ?

- Un mini groupe pourrait travailler sur un contenu, souligne Patrick Pena, Daniel Thomas a déjà une bonne approche du début de cette histoire.
- Régine propose à Daniel, de condenser les 20 premières années sur 2 pages et les autres administrateurs pourraient se charger des 20 autres années.
- Nous irions chercher dans les éléments clefs dans les « Contacts » de 2004 à 2024 (différents témoignages, grâce aux lectures) et mettre en avant les évolutions de l'ANR et des régions.
- Régine, entre temps, va voir pour établir un devis estimatif de ce « spécial 40 ans » qui s'adresse aux adhérents.
- Faire une Visio spéciale pour ce projet.

Fathi intervient et demande qu'un retro planning soit mis en place : une échéance au 15 janvier 2024, avec un départ du premier rdv de travail le jeudi 14 décembre propose Régine.

VOTE 2024 (mise en œuvre, dates, modalités)

Le vote électronique est actuellement effectué par le secrétaire général, avec deux à trois connections par jour durant plusieurs semaines, trop lourd pour le SG qui dénonce son manque de temps pour le prochain vote de 2024.

Il n'y a pas de volontaire autour de la table pour prendre la relève.

Quels membres arrivent en fin de mandat en 2024 ?

Elus en 2021 : Naji Brigui, Mohamed Hamrouni, Régine Jacquemin, Denis Le Capitaine, Alain Rolles, et Isabelle Letourneau élue en 2023, pour un an, en remplacement de Patrick Noël.

Parmi ces personnes, sont d'accord pour renouveler leur mandat Régine Jacquemin, Alain Rolles, Isabelle Letourneau et Denis le Capitaine qui accepte de renouveler son mandat, en précisant qu'il ne peut plus assurer la fonction de secrétaire général.

Concernant Naji Brigui qui n'a été présent à aucun CA, les membres du CA actent son non-renouvellement.

Régine posera la question à Mohamed, pour savoir s'il renouvelle son mandat. La question est posée à Fathi, pour entrer dans le CA. Nous referons le point courant décembre, par Visio.

DIVERS

Rencontre par Visio de l'ANR AURA, du représentant de la DR AURA et des futurs retraités AURA

Elle a permis la mise en place du plan régional, lié à la convention ANR /AFPA. La Visio organisée avec les représentants de l'ANR/AURA et le représentant de la région AFPA avec les futurs retraités a porté ses fruits, en effet, une personne de l'Isère s'est manifestée.

Lien matcha et site Assoconnect ANR

Grace au site MATCHA avec son lien vers le site de l'ANR, une personne d'Amiens s'est manifestée auprès de Régine, intéressée par le concours photos, elle a d'ailleurs déjà envoyé des photos à Jocelyne pour le concours PHOTOS

Plan d'actions, pour recherche de jurys, afin de répondre à l'accord de partenariat ANR et AFPA.

Enquête auprès des formateurs par Corinne Decuignière :

- Même si la Région AURA, recherche en priorité des jurys en Chimie, notre photographie des potentiels jurys, peut intéresser les régions ;
- Une vérification sur le processus de certification doit être approfondie suite à l'intervention de Fathi. Fathi se rapproche des interlocuteurs dédiés à la certification, et nous en fera le retour

CONCLUSION

Pour son plan d'action 2024, Régine ne souhaite pas agrandir nos partenariats ; mais au contraire déjà les faire fonctionner, notamment notre accord de partenariat avec l'Afpa. Pour ce faire, elle se rapprochera des régions et sera en appui aux délégués régionaux ANR.

Le but étant qu'un plan d'action régional soit établi pour chaque région pour approcher le plus grand nombre de retraités et futurs retraités, afin de recruter et rendre les régions plus dynamiques.

Elle remercie chacun pour sa participation et pour tous ces échanges conviviaux.

Fin de la réunion 18h30

Mercredi 8 novembre 2023

Tournage d'une vidéo par Daniel Rognon avec pour objectif de faire la promotion de l'ANR et d'augmenter ainsi le nombre d'adhérents

Avec la participation de Régine, Yves Munsch, Daniel Thomas, Monique Gauffre, Fathi Barnat et Bernadette Barbier.

Pendant ce temps, réunion du groupe de travail animé par Jean-Michel Martin, sur l'expérience faite en AURA, par Visio, dans le cadre de son plan d'action : rencontre des futurs retraités avec l'ANR Aura (Bruno Le Bihan, Jean-Michel Martin, Patrick Pena). Expérience partagée avec les délégués régionaux présents.

Travail sur le secrétariat général : Monique Gauffre et Corinne Decuignière

Formation sur Assoconnect par Thérèse de Jacqueline Tellez, nouvelle adhérente Bourgogne.

Et en final, signature du Plan d'action Bourgogne Franche Comté entre Régine Jacquemin, présidente ANR, Daniel de Souza, délégué régional Bourgogne et Pierre Cambon, directeur régional Afpa.

Fin du CA mercredi 8.11.2023 à 14 h.

Ce compte rendu est validé par La Présidente.

Ce compte-rendu sera porté à l'approbation des membres du conseil d'administration « élargi », en début de séance du prochain Conseil d'administration.